

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire publique s'est tenue le 1^{er} mai 2023, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Gilles Prairie
Bob Lussier
Marie Claude Aubin

Josiane Martel-Ouellet
Catherine Marsan-Loyer.
Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée

RÉS 726-05-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par le conseiller Gilles Prairie

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas, en laissant le point varia ouvert.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2023
4. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
5. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE
6. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
7. CORRESPONDANCE
8. DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-012 – 5 897 462, CHEMIN GARAGONA
9. DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-013, 84, RUE PRINCIPALE.
10. DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-014- 13, RUE DE LA LIBERTÉ
11. DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-014 – 20, RUE DE LA LIBERTÉ
12. DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-015 – 40, RUE DE LA LIBERTÉ
13. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.23-016 – 19, CHEMIN DES CÈDRES
14. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.23-017 – 213, CHEMIN DU PINACLE
15. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE DÉBIT D'EAU POTABLE – SIMO MANAGEMENT INC.
16. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - RÉALISATION DE NEUF PLANS D'ÉVACUATION – GROUPE PALLADIUM
17. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LAVAGE DE VITRES GRAMMAR SCHOOL ET REZ-DE-CHAUSSÉE HOTEL DE VILLE – LAVAGE GENDRON ET FILS
18. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LUKE GIRARD – COUPE D'ASSAINISSEMENT PARC MUNICIPAL BL CMO
19. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE MAÇONNERIE BESSETTE MERCIER INC

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

20. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EEQUINOX – PRODUCTION DU RAPPORT D'AVANT-PROJET – PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL
21. RENOUVELLEMENT CONTRAT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE – DHC AVOCATS
22. DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) 2023 DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – MISE À NIVEAU STATION ÉPURATION EAUX USÉES (STEP)
23. DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC - L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL
24. DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)
25. ENTENTE INTERMUNICIPALE PRÉVENTIONNISTE
26. APPROBATION DE LA DEMANDE DE DÉMÉNAGEMENT DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE COWANVILLE
27. DEMANDE D'APPUI ENTOURANT LES ASSURANCES DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX – MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – ASSURANCES
28. APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE SALARIALE SERVICE INCENDIE
29. ENGAGEMENT POMPIER SERVICE INCENDIE – JUSTIN KYLING
30. ENGAGEMENT D'UNE PRÉPOSÉE AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE – STÉPHANIE MESSIER
31. ANNULATION DE LA RÉOLUTION EMBAUCHE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE
32. APPEL DE MISE EN CANDIDATURES – MAIN-D'ŒUVRE-EQUIPEMENT MOTORISÉ
33. APPEL DE MISE EN CANDIDATURES - POSTES DE GREFFIER ET DE COMPTABLE
34. APPUI FINANCIER FESTIBOIS 2023
35. DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS D'AVRIL
36. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS
37. VARIA
38. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
39. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RÉS 727-05-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 3 avril 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

RÉS 728-05-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2023

Il est proposé par la conseillère Gilles Prairie
Appuyé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 14 avril 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

RÉS 729-05-23 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
10704	Y. Gosselin & Fils Ltée	Art. entretien	4.81 \$
10705	Le Réseau d'information Muni.	Abonnement annuel	344.93 \$
10706	Construction & Gestion Lachance	Réaménagement HV	40 406.07 \$
10707	Alain Saladzius Ing.	H.P. Eaux usées	5 367.03 \$
10708	Atmosphère	Piste à vague	79 494.27 \$
10709	Vox Avocat € s Inc.	H.P.	1 603.90 \$
10710	Const. & Gestion Lachance	Lib. Retenue Réam. HV	9 159.12 \$
10711	Fonds Excellence Massey Vanier	Gourse étude Massey Vané.	250.00 \$
10712	AMVPQ	Mobilier HV	194.93 \$
10713	Sergey Golikov	Remoursement Mobilier HV	150.00 \$
10714	France Breton	Remb. Ent. Machine espresso	178.21 \$
10715	Gilles Prairie	Frs. Dép. voirie	91.12 \$
10716	Pierre St-onge	Remb.cell. Avril	50.00 \$
10717	Anne Pouleur	H.P.	2 857.50 \$
10718	Linda Tétreault	Entretien ménager	76.52 \$
10719	T.I.C. Inc.	Téléphonie avril	188.63 \$
10720	Rémi Therrien	Remb. Art.entretien	18.92 \$
10721	Ministère revenu Québec	Remises mensuelles	10 566.55 \$
10722	Rec. Général Canada	Remises mensuelles	3 627.36 \$
10723	Sergey Golikov	Remboursement mobilier archives	375.00 \$
10724	Amazon.Com.Ca.Inc.	Quincaillerie	98.84 \$
10725	Aquatech	H.P. ent. Aqueduc/eaux usées	3 454.04 \$
10726	Equipements Baraby Inc.	Entretien tracteur	856.88 \$
10727	Maçonnerie Bessette	Lib. Retenue rest. Fondation HV	2 471.96 \$
10728	Bob Lussier	HP. CCU	75.00 \$
10729	Buropro Citation Inc.	Papeterie	322.80 \$
10730	Canac	Quincaillerie	1 498.03 \$
10731	Cégep SaintLaurent	Formation voirie	850.82 \$
10732	Centre du Camion Cowansville	Réparation camion	1 795.80 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

10733	Concassage Pelletier Inc.	Ent. voirie	999.04 \$
10734	Bruno de Kinder	HP messenger	543.25 \$
10735	ABCDE Internet Inc.	Frais poste	12.44 \$
10736	Déménagement Brigham	Réaménagement HV	763.15 \$
10737	École-O-Village	Part. mun. Pacte BM	1 500.00 \$
10738	Équinox Stratégies	HP église anglicane	4 024.13 \$
10739	Les Ent. Philippe Bourdeau Inc.	Ent. voirie	1 241.73 \$
10740	Les Ent. Électriques Lanctôt	Réaménagement HV	5 922.63 \$
10741	Équipe recherche Opér. En santé	H.P. incendie	128.77 \$
10742	FM Formules Municipales	Papeterie	186.84 \$
10743	Groupe DNH Inc.	Essence	1 009.08 \$
10744	Groupe Guérin Inc.	Entretien pompe	1 124.28 \$
10745	Hélène Dallaire	H.P. CCU	75.00 \$
10746	Henri St-Pierre	Ent. voirie	1 552.16 \$
10747	Impression DF Inc.	H.P. Imprimerie	526.41 \$
10748	J.A. Beaudoin Const. Ltée	Entretien voirie	8 036.06 \$
10749	Julie Girard	H. P. CCU	75.00 \$
10750	Équipements Inc. CMP Mayer Inc.	Équipement incendie	253.23 \$
10751	Les Conteneurs Écomax	Location cont. H.V.	627.77 \$
10752	Les Services EXP Inc.	H.P. Eaux usées	2 299.50 \$
10753	Linda Tétreault	Entretien H. V.	800.00 \$
10754	Lise Gagné	H.P. CCU	75.00 \$
10755	Lucie Dagenais	Frs. Dép. & remb. Quincaillerie	337.04 \$
10756	Marie Claude Aubin	H. P. CCU	75.00 \$
10757	MRC Brome-Missisquoi	Renouv. Ent. Abattage arbres	4 420.00 \$
10758	Multi-Ménage	Entretien C. Loisirs P. Goodhue	1 263.58 \$
10759	Plomberie Goyer Inc.	Quincaillerie	15.55 \$
10760	Programmation GM Inc.	H.P. Inst. Informatique	5 463.54 \$
10761	Suroît Propane	Propane	614.84 \$
10762	Recev. Général Canada	Renouv. Licence annuelle	686.98 \$
10763	RIGMRBM	Matériaux construction	63.80 \$
10764	Rest. Aux 2 Clochers	Dîner Administration	197.41 \$
10765	RMT Auto	Entretien camion voirie	91.80 \$
10766	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
10767	Jonathan Runciman	Remboursement incenie	121.66 \$
10768	Sébastien Gibuère	Remboursement incendie	147.89 \$
10769	Sergey Golikov	Remboursement mobilier H.V.	56.16 \$
10770	Retenu Simon Guérout	Incendie Permis classe 4A	29.00 \$
10771	Soc. Hist. & de Patrimoine Frel.	Pacte BM & Portes ouvertes	2 326.00 \$
10772	Townsend Consultants Inc.	H.P. Site web	43.12 \$
10773	Ville de Bedford	collecte verre	317.60 \$
10774	Ville de Dunham	Vers. Cont. Ordures-Recyc	47 955.69 \$
10775	Yannick Jacques	H.P. CCU	75.00 \$
10777	Y. Gosselin & Fils Ltée	Quincaillerie	948.53 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE

La mairesse madame Lucie Dagenais dépose à la table du conseil le rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022, et informe l'assemblée qu'il sera envoyé à chaque adresse civique du territoire municipal.

SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

CORRESPONDANCE

RÉS 730-05-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-012 – 5 897 462, CHEMIN GARAGONA

CONSIDÉRANT : qu'une demande d'aménagement d'une entrée charretière et d'une allée véhiculaire a été déposée;

CONSIDÉRANT : que le demandeur prévoit construire une résidence l'année prochaine;

CONSIDÉRANT : que le ponceau sur le chemin et le ponceau sur le terrain sont déjà installés :

CONSIDÉRANT : que le tracé respecte la topographie du secteur et l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT : que les travaux s'accordent avec les objectifs du P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande telle que présentée. Le Conseil recommande au demandeur de prévoir un autre emplacement pour son futur garage puisque les bâtiments accessoires sont interdits en cour avant.

ADOPTÉE

RÉS 731-05-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-013, 84, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT : qu'une demande de rénovation du bâtiment a été acceptée au mois d'août 2022;

CONSIDÉRANT : que le Conseil avait exigé que les sorties d'aération soient peintes de la même couleur que le revêtement;

CONSIDÉRANT : que le demandeur a finalisé les travaux et que les sorties d'aération de couleur blanche sont installées;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande telle que présentée.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

ADOPTÉE

RÉS 732-05-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-014- 13, RUE DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRANT : qu'une demande de modification au permis de construction 2022-128 a été déposée;

CONSIDÉRANT : que le demandeur propose un changement de couleur aux revêtements de la toiture et des murs;

CONSIDÉRANT : que la modification du choix de revêtements s'applique aussi au cabanon;

CONSIDÉRANT : que les matériaux et le choix de couleur s'agentent avec le bâtiment et le milieu environnant;

CONSIDÉRANT : que le cabanon s'harmonise avec la résidence;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande telle que présentée par le demandeur, en précisant que la fondation doit être recouverte de crépi de couleur grise.

ADOPTÉE

RÉS 733-05-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-014 – 20, RUE DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRANT : qu'une demande d'installation d'une piscine a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que la piscine nécessite un remblai de roches d'approximativement 1,80 mètre de hauteur;

CONSIDÉRANT : que l'enceinte de la piscine est conforme au règlement provincial sur la sécurité des piscines;

CONSIDÉRANT : que les matériaux utilisés pour la construction des murets de soutènement, des clôtures et des composantes de l'aménagement paysager s'harmonisent entre eux;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande d'installation de la piscine, à la condition que de la végétation soit plantée pour cacher les rochers du remblai.

ADOPTÉE

RÉS 734-05-23 DEMANDE DE P.I.I.A NO.23-015 – 40, RUE DE LA LIBERTÉ

CONSIDÉRANT : qu'une demande pour l'installation d'une piscine, pour la construction d'un bâtiment accessoire et d'un chemin d'accès vers ledit bâtiment accessoire a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que l'enceinte de la piscine est conforme au règlement provincial sur la sécurité des piscines;

CONSIDÉRANT : que les matériaux utilisés pour la construction des clôtures et les composantes de l'aménagement paysager s'harmonisent entre eux;

CONSIDÉRANT : que le bâtiment accessoire s'harmonise avec le bâtiment principal;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

CONSIDÉRANT : qu'un chemin d'accès d'une largeur de 8 pieds avec une surface perméable (paillis de bois/gazon tondu) desservira le bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande de permis telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 735-05-23 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.23-016 – 19, CHEMIN DES CÈDRES

CONSIDÉRANT : Demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation existante de la construction d'une résidence l'unifamiliale à 5,67 mètres de la limite latérale de propriété;

CONSIDÉRANT : que la grille des usages et normes de la zone FRE-01-A du règlement de zonage 131-2022 prescrit une marge de recul latérale de 8 mètres;

CONSIDÉRANT : que la résidence construite en 2007 devait initialement être localisée à 9,45 mètres de la ligne latérale;

CONSIDÉRANT : qu'il n'a pas été possible de démontrer l'existence d'un droit acquis par le demandeur;

CONSIDÉRANT : que dans le cadre du processus de vente de la propriété, le nouvel acheteur désire régulariser la situation dérogatoire;

CONSIDÉRANT : que la demande de dérogation mineure ne cause pas de préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE

RÉS 736-05-23 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO.23-017 – 213, CHEMIN DU PINACLE

CONSIDÉRANT : le dépôt d'une demande de dérogation mineure visant à permettre la construction d'un garage en cour avant à 11,25 mètres de l'emprise du chemin;

CONSIDÉRANT : que l'article 79 du règlement de zonage 131-2022 interdit la construction d'un bâtiment accessoire en cour avant;

CONSIDÉRANT : que le respect des marges de recul du cours d'eau situé en arrière de la propriété empêche de construire le bâtiment accessoire en cour arrière;

CONSIDÉRANT : que les cours latérales sont occupées par l'installation septique, le puits et un potager;

CONSIDÉRANT : que le garage peut être déplacé de plusieurs mètres vers le fond du terrain;

CONSIDÉRANT : que les matériaux choisis, la volumétrie et la couleur s'harmonisent avec le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT : la recommandation des membres du CCU :

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

De refuser la demande de dérogation mineure telle que présentée, mais d'accepter la construction du garage en cour avant à la condition que l'implantation se fasse à au moins 20 mètres du chemin.

ADOPTÉE

RÉS 737-05-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE DÉBIT D'EAU POTABLE – SIMO MANAGEMENT INC.

CONSIDÉRANT : l'offre de services professionnels # 20230402 du 17 avril 2023 de la part de SIMO Management Inc. pour la vérification annuelle de la précision des équipements de mesure de débit des installations municipales d'eau potable en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du MAMH, du Règlement sur la déclaration des prélèvements en eau (RDPE) du MELCC;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte les offres de # 20230402 du 17 avril 2023 de la part de SIMO Management Inc. au montant total taxes incluses de 1 751,07\$ pour la vérification de la précision de deux débitmètres d'eau brute et d'eau potable par méthode du débitmètre de référence;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

RÉS 738-05-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - RÉALISATION DE NEUF PLANS D'ÉVACUATION – GROUPE PALLADIUM

CONSIDÉRANT : l'offre de services professionnels N° 1104-23 du 11 avril 2023 de la part du Groupe Palladium pour la réalisation de 9 plans d'évacuation;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services du Groupe Palladium, au montant total taxes incluses de 3 104,33 \$ pour la réalisation des plans d'évacuation des bâtiments publics municipaux suivants : l'Hôtel-de-Ville, l'église Bishop Stewart Memorial, le Grammar School et le Chalet des loisirs ;

QUE : le directeur adjoint au service incendie, Monsieur Dany Roy, est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document relatif à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 739-05-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – LAVAGE DE VITRES GRAMMAR SCHOOL ET REZ-DE-CHAUSSÉE HÔTEL DE VILLE – LAVAGE GENDRON ET FILS

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de services de la part de Lavage Gendron et Fils, pour le lavage extérieur et intérieur de toutes les fenêtres du Grammar School et du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville aux montants respectifs taxes incluses de 418,51 \$ et 977,29 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

RÉS 740-05-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LUKE GIRARD – COUPE D'ASSAINISSEMENT PARC MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la résolution N° 650-03-23 « *Signature du contrat mis à jour exécution de travaux sylvicoles encadrant le projet de coupe d'assainissement au Parc municipal* » adoptée par le conseil municipal le 2 mars 2023;

CONSIDÉRANT la facture N° 338792 en date du 20 mars 2023 au montant de 25 190 \$ avant taxes, soumise par Luke Girard pour la réalisation de la coupe d'assainissement réalisée dans le cadre du Projet de réaménagement du Parc municipal;

CONSIDÉRANT la résolution N° 651-03-23 « *Signature du contrat mis à jour agent forestier encadrant le projet de coupe d'assainissement au Parc municipal* » adoptée par le conseil municipal le 2 mars 2023;

CONSIDÉRANT la facture N° 7456 en date du 25 avril 2023 au montant de 5 670\$ avant taxes, soumise par FOR-ÉCO pour les services d'agent forestier associés à la coupe d'assainissement au Parc municipal;

CONSIDÉRANT le bilan financier émit par FOR-ÉCO concernant la réalisation de la coupe d'assainissement au Parc municipal;

CONSIDÉRANT le revenu net au montant de 30 507,07 \$, honoraires de FOR-ÉCO inclus, provenant de la vente du bois récolté lors de la coupe d'assainissement;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 28 962,20 \$ taxes incluses, au nom de Luke Girard pour le paiement de la facture N° 338792.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 741-05-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE MAÇONNERIE BESSETTE MERCIER INC.

CONSIDÉRANT la résolution N° 558-12-22 « *Émission d'un chèque à Maçonnerie Bessette Mercier Inc. - Restauration Grammar School – subvention MCC* » adoptée par le conseil municipal le 12 décembre 2022;

CONSIDÉRANT le certificat de paiement N° 2 au montant avant taxes de 2 150 \$ émis le 1^{er} mai 2023 par le cabinet d'architecte Stephan Barcelo pour la libération de la retenue de 10 % appliquée le sur les factures N° 97 et N° 98 de Maçonnerie Bessette Mercier Inc.;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 471,96 \$ taxes incluses, au nom de Maçonnerie Bessette Mercier Inc.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

RÉS 742-05-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EEQUINOX – PRODUCTION DU RAPPORT D'AVANT-PROJET – PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL

CONSIDÉRANT la résolution N° 719-04-23 « *Offre de services professionnels d'ingénierie en mécanique – église Bishop Stewart Memorial – Eequinox* », du 14 avril 2023;

CONSIDÉRANT la facture N° 1099 soumise par l'Eequinox le 1^{er} mai 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lusier
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 4 024,13 \$ taxes incluses au nom d'Eequinox correspondant aux 70% de l'avancement dans la production du rapport d'avant-projet.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 743-05-23 RENOUELEMENT CONTRAT FORFAIT TÉLÉPHONIQUE – DHC AVOCATS

CONSIDÉRANT la résolution N° 363-05-22 « *Offre de services professionnels – consultations cabinet DHC avocats* » adoptée le 2 mai 2022;

CONSIDÉRANT la proposition du 13 avril 2023 de la part du bureau DHC Avocats concernant le renouvellement du contrat de service sur la même base tarifaire;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg renouvelle le contrat de services juridiques avec le cabinet DHC Avocats jusqu'au 2 mai 2024 pour :

- des consultations en droit municipal au prix forfaitaire annuel de 400\$ plus taxes;
- et au besoin pour consultation au taux horaire de 140\$ plus taxes;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 744-05-23 DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) 2023 DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – MISE À NIVEAU STATION ÉPURATION EAUX USÉES (STEP)

ATTENDU QUE : la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023,

ATTENDU QUE : la Municipalité comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

ATTENDU QUE : la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE : la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées;

QU' : à ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

QUE : la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE : la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE : la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;

QUE : la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

RÉS 745-05-23 DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC - ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser le directeur général à déposer le projet de demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec dans le cadre du Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux - Volet 2 - Requalification des lieux de culte patrimoniaux;

D' : autoriser le directeur général à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à ce dossier;

D' : appuyer la réalisation du projet de Transformation de l'église Bishop Stewart Memorial élaboré par le bureau d'architecte Marie-Josée Deschênes .

ADOPTÉE

RÉS 746-05-23 DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

D' : autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière au volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

ADOPTÉE

RÉS 747-05-23 ENTENTE INTERMUNICIPALE PRÉVENTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE les orientations gouvernementales en matière de sécurité incendie demandent aux MRC d'inclure des mesures d'inspection périodiques des risques comme complément essentiel à la réglementation locale;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Brome-Missisquoi a révisé son Schéma de couverture de risques en sécurité incendie « SCHÉMA » le 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette révision vise à répondre aux normes minimales exigées par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE l'action 2 du dit SCHÉMA exige que chaque municipalité doive s'assurer d'avoir un technicien en prévention incendie qualifié à sa disposition pour la réalisation des activités de prévention prévue;

CONSIDÉRANT QUE l'action 15 du dit SCHÉMA exige que chaque municipalité doive procéder aux inspections des risques plus élevés du programme d'inspection périodique des risques plus élevés selon les dispositions établies;

CONSIDÉRANT QUE pour les municipalités de Standbridge East, Notre-Dame-de-Standbridge, Saint-Armand, Pike River et Frelighsburg, les objectifs du programme d'inspection périodique des risques plus élevés lors des cinq dernières années n'ont pas été atteints pour certaines d'entre elles;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui ont atteint les objectifs pour l'inspection de ces risques plus élevés ont eu recours à de l'expertise compétente externe;

CONSIDÉRANT QU'il existe une opportunité pour les municipalités de mutualiser le service d'inspection des risques plus élevés afin d'atteindre les objectifs exigés par le SCHÉMA et à moindre coût que l'expertise externe;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation met à la disposition des municipalités, via le Fonds Région et Ruralité, un soutien à la coopération intermunicipale permettant de recevoir un montant maximal de 250 000 \$ visant à offrir des services municipaux de qualité à un coût raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds Région et Ruralité peut permettre l'embauche d'une ressource comme technicien en prévention incendie pour les municipalités de Standbridge East, Notre-Dame-de-Standbridge, Saint-Armand, Pike River et Frelighsburg;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Brome-Missisquoi s'offre pour accompagner les municipalités dans leurs démarches visant à mettre en place des solutions pour leur permettre d'atteindre les objectifs du SCHÉMA;

CONSIDÉRANT QUE les représentants des dossiers en sécurité incendie se sont rencontrés le 25 avril 2023 à Notre-Dame-de-Stanbridge pour prendre connaissance de l'état de situation et d'une proposition de mutualisation d'une ressource en incendie;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Ouellet Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE confirmer l'intention municipale d'explorer la faisabilité de signer une entente intermunicipale avec les municipalités de Standbridge East, Notre-Dame-de-Standbridge, Saint-Armand, Pike River et Frelighsburg pour l'embauche d'un(e) technicien(ne) en prévention incendie;

DE collaborer avec les municipalités pour désigner une municipalité qui sera responsable de la gestion opérationnelle et financière pour cette mutualisation de ressource;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

DE demander à la MRC Brome-Missisquoi d'accompagner les municipalités dans cette démarche.

ADOPTÉE

RÉS 748-05-23 APPROBATION DE LA DEMANDE DE DÉMÉNAGEMENT DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE COWANSVILLE

CONSIDÉRANT la résolution N° 143-04-2023 « *Demande de déménagement de la cour municipale commune de Cowansville* » adoptée par le conseil municipal de Cowansville le 4 avril 2023;

CONSIDÉRANT la demande prévenante du service du greffe et des affaires juridiques de la ville de Cowansville d'appuyer cette décision ;

CONSIDÉRANT l'intérêt général de la décision de déménager la cour municipale dans de nouveaux locaux qui conféreront un lieu indépendant pour la tenue des séances de la cour;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg approuve la décision de la ville de Cowansville de procéder au déménagement de la cour municipale pour qu'elle soit dorénavant située au 301, rue d'Albany à Cowansville et de demander l'approbation du ministère de la Justice quant au déménagement de la cour.

ADOPTÉE

RÉS 749-05-23 DEMANDE D'APPUI ENTOURANT LES ASSURANCES DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX – MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs ;

CONSIDÉRANT les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes règlementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine ;

CONSIDÉRANT l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens ;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde ;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine ;

CONSIDÉRANT la lettre du conseiller en aménagement du territoire et en patrimoine de la MRC des Maskoutains, datée du 3 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de la MRC des Maskoutains adressée à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

DE demander au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à préserver les caractéristiques ;

DE demander à l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ainsi qu'aux intervenants en protection du patrimoine québécois de joindre leur voix en adoptant cette résolution ;

DE transmettre la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, aux municipalités et MRC du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec APMAQ, à Action Patrimoine, à Héritage Montréal, à l'Ordre des urbanismes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beaudet, professeur titulaire, Université de Montréal et Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

ADOPTÉE

RÉS 750-05-23 APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE SALARIALE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT la nouvelle grille soumise par le chef incendie, Monsieur Marc Fortier, le 21 avril 2023;

CONSIDÉRANT l'approbation de la grille par la comptable de la Municipalité, Madame Brigitte Riendeau, le 27 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle grille salariale simplifie considérablement la tenue de la comptabilité municipale, avantage les conditions de la brigade et correspond aux prévisions budgétaires de l'année 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil accepte la nouvelle grille salariale pour les pompiers de la brigade incendie de Frelighsburg telle que présentée par le chef du service incendie.

ADOPTÉE

RÉS 751-05-23 ENGAGEMENT POMPIER SERVICE INCENDIE – JUSTIN KYLING

CONSIDÉRANT: les dispositions de l'article 6 du règlement N° 120-04-2007 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie ;

CONSIDÉRANT: la recommandation d'embauche faite par le directeur incendie, monsieur Marc Fortier, du 21 avril 2023 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE: le conseil municipal engage monsieur Justin Kyling au titre de recrue au sein de la brigade incendie de Frelighsburg.

ADOPTÉE

RÉS 752-05-23 ENGAGEMENT D'UNE PRÉPOSÉE AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE – STÉPHANIE MESSIER

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage madame Stéphanie Messier au titre de préposée du bureau d'accueil touristique selon les conditions prévues dans son contrat.

ADOPTÉE

RÉS 753-05-23 ANNULATION DE LA RÉOLUTION EMBAUCHE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la résolution N° 724-04-23 « *Embauche d'une adjointe administrative* » adoptée par le conseil municipal le 14 avril 2023;

CONSIDÉRANT le désistement de la candidate à occuper le poste avant son entrée en fonction;

CONSIDÉRANT le processus de sélection ayant permis d'attirer une autre candidate qui répond aux critères que le conseil municipal a définis;

CONSIDÉRANT QUE les attentes salariales de la candidate sont à l'intérieur du cadre budgétaire fixé par le conseil municipal pour l'année 2023 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal annule la résolution N° 724-04-23;

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Madame Geneviève Marcoux au titre d'adjointe administrative selon les conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 754-05-23 APPEL DE MISE EN CANDIDATURES – MAIN-D'ŒUVRE-ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg lance un appel de mise en candidature pour le poste de main-d'œuvre-équipement motorisé au service des travaux publics;

QUE : ce conseil autorise le directeur général procéder à la restructuration du service des travaux publics en intégrant le nouveau poste.

ADOPTÉE

RÉS 755-05-23 APPEL DE MISE EN CANDIDATURES - POSTES DE GREFFIER ET DE COMPTABLE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg lance un appel de mise en candidature pour les postes de greffier et de comptable.

ADOPTÉE

RÉS 756-05-23 APPUI FINANCIER FESTIBOIS 2023

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

QUE : La municipalité de Frelighsburg appuie financièrement le Festi'Bois 2023 à la hauteur de 4 000\$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS D'AVRIL

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

- SOCIÉTÉ
 - SOIRÉES FILM JEUNESSE EN PLEIN AIR
 - PROJET BIBLIOTHÈQUE DANS LA SALLE DU CONSEIL
- CULTURE ET TOURISME
 - RÉDACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE
 - LANCEMENT PRÉVU POUR L'AUTOMNE
- ENVIRONNEMENT
 - CONFÉRENCE PLANTES EXOTIQUES
 - RÉDACTION DES RÈGLEMENTS PRATIQUE GESTION EAU
- AGRICULTURE ET FORESTERIE
 - DISTRIBUTION D'ARBRES 20 MAI
 - ÉCHANGE DE PLANTES WEEK-END DERNIER
 - REFORESTATION PARC MUNICIPAL

VARIA

RÉS 757-05-23 APPUI FINANCIER COMITÉ SOCIÉTÉ - PROJECTION FILM POUR ENFANTS

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE: La municipalité de Frelighsburg appuie financièrement le comité société au montant de 500\$ pour le droit de projection de film pour enfants.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Chaises des générations au début de la prochaine séance.

RÉS 758-05-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} mai 2023

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier